

COMITÉ D'INTERET LOCAL
de BALAGUIER - LE MANTEAU - L'EGUILLETTE

Association loi 1901 n°134 / 1975 J.O. DU 20-02-75 , mod. n°3 / 03269 J.O. 25-08-1993

Siège social : 170, chemin de l'Aiguillette - vc 112 - 83500 La Seyne sur mer –courriel :
cilbme@outlook.fr

La Seyne 21 juillet 2016

A
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
Quai saturnin Fabre
La Seyne sur mer

Objet : Nuisances aux abords du Musée de Balaguier

Monsieur le maire

Il a été porté à la connaissance du CIL BME des nuisances sonores, dues à des attroupements d'origines diverses aux abords du Musée de Balaguier, quasiment tous les soirs, et même dans les jardins du fort. Qu'il s'agisse de musique très forte, de prières diverses, de barbecues ou d'ivresse manifeste entraînant des cris, les habitants ne supportent plus ces nuisances nocturnes. L'association PORT BALAGUIER, en la personne de son président, M. Quintric, s'associe au CIL BME dans cette plainte. Ces temps derniers, les plaisanciers ont compté jusqu'à 7 barbecues devant le quai.

Nous sommes certains que ces méfaits vous ont déjà été rapportés par des personnes résidant aux alentours et par les personnes qui possèdent des bateaux dans le petit port jouxtant le musée. Nonobstant le fait que la Police Municipale intervienne régulièrement pour les stationnements gênants ou autres incivilités aux abords de cette voie, il semblerait que dans ces lieux, les incivilités recommencent comme les années précédentes. Ces jours derniers, l'un des riverains, le gardien du Musée de Balaguier, a demandé aux personnes présentes, tard dans la soirée, de baisser la musique car il travaillait le lendemain. Cette sollicitation a reçu le pire des accueils (invectives, menaces, cris) et le riverain, simplement soucieux de sa tranquillité, a dû retourner à son domicile sans avoir obtenu gain de cause. Non seulement les habitants ne peuvent plus être au calme en soirée mais désormais, il en va aussi de leur sécurité.

Par ailleurs, certains de nos adhérents se plaignent aussi des incivilités sur le futur emplacement de Monaco Marine : barbecues, ordures laissées n'importe où, lieu de décharge (encombrants, réfrigérateurs, télévisions, gravats...). Même si ces désagréments ne sont que provisoires, il est inadmissible qu'une telle saleté perdure encore des mois.

Il nous semble indispensable de venir vous rapporter ces faits dans le contexte actuel où la sécurité est le maître mot, et ce, même s'il ne faut pas céder à la psychose.

Pour ces raisons, nous vous saurions gré de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sûreté des riverains permettant à ceux-ci de retrouver la sérénité.

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien accorder à notre courrier, et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

P/ la présidente du CIL BME

Copies à MM. Ducheix et Astore